

**S.I.R.P. DANCY, LE GAULT ST-DENIS, MORIERS,
PRE ST-EVROULT, PRE ST-MARTIN**
8 Place de l'Eglise 28800 LE GAULT SAINT DENIS
Tel : 02.37.47.28.85 Fax : 02.37.47.24.66. Email : mairielegaultsaintdenis@wanadoo.fr

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE SYNDICAL
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE**

Le Comité syndical du Regroupement Pédagogique de Dancy, le Gault-Saint-Denis, Moriers, Pré-St-Evroult, Pré-St-Martin, s'est réuni le **12 juin 2017 à 20 heures 00**, à la mairie du Gault-St-Denis, sous la présidence de Mme. Valérie ARNOULT, Présidente.

Présents : Mme ARNOULT Valérie, M. CHERAMY Damien, Mme JOUANNET-LEFRANC Claude, M AME Serge, M. DURAND Guillaume, M. ROULLEE Alain, , M. NOEL Sébastien, M. FOUQUÉ Jacques, M. BRAYDA-BRUNO Jean-Marc, Mme BELLENOUE Jocelyne, M. HY Jean-Louis, Mme LETALLEC Marie, Mme PERIER Marie-Stella.

Absents excusés : M. CHARPENTIER Patrick, Mme FICHOU Aurélie (suppléant M. NOEL Sébastien), Mme CHARPENTIER Virginie (suppléante Mme BELLENOUE Jocelyne), Mme AUBERT Laetitia (suppléante Mme PERIER Marie-Stella). M. CHABOCHE Fabrice.

Secrétaire de séance : Mme LETALLEC Marie.

Le Conseil syndical, à l'unanimité, _____

- Décide de demander le Fonds de péréquation pour les investissements 2017.
- Fixe les tarifs de la restauration scolaire comme suit :
- Repas enfant : 3,30€
- Repas adulte: 5,51€
- Approuve l'avenant n°2 à la convention de transport scolaire qui transfère la compétence du Département à la Région Centre
- Valide les règlements de la restauration scolaire et du transport scolaire
- Vote une subvention de 300€ à la coopérative scolaire
- Décide d'acheter des draps et des couvertures pour l'école ainsi qu'un balai télescopique.

Questions et informations diverses :

Madame la Présidente demande à ce que le SIRP achète des glaces aux enfants pour le dernier jour d'école. Les membres du Conseil approuvent ce projet.

Fin de la séance à 9h05

La Présidente,
Valérie ARNOULT.